



Abettement frais professionnels

Par **charvet**, le **18/07/2009** à **10:22**

Bonjour,

j'ai en haut au dessus des charges patronales sur ma fiche de paye, des abettement frais professionnels qui selève en generale entre 100 et 160 euro sous le justificatif de frais d'entretien d'un veicule profecienel qui est un camion nacelle pour telecom mais il se trouve que ce veicule n'es preter au colege de travail qui travail avec moi et qui est le seule a avoir le drois de le posedes il fau savoir que moi je suis embaucher en cdd et lui en cdi que c'est un contra qui a etait renouvelé y a peu et que avant jetais en formation donc oujour pas le drois a un veicul mais je paye quan meme alors que mon salair et au smic avant les abettement frais professionnels et que apret il me reste pas grand chose. merci de me dire si le patrona le drois de faire ça.